



Tassin la Demi-Lune, plus loin, ensemble

NOTRE LISTE

NOTRE PROJET

avec **JULIEN RANC**

La nouvelle donne pour Tassin la Demi-Lune

julienranc2020.fr

JULIEN RANC : L'INTERVIEW VÉRITÉ



Julien Ranc conduit la liste Tassin la Demi-Lune, plus loin, ensemble.

Au fond, pourquoi voulez-vous être maire de Tassin la Demi-Lune ?

J'ai tout simplement grandi avec elle, depuis 22 ans ! Je l'ai vue évoluer. J'y suis arrivé enfant par la volonté de mes parents et j'ai fait le choix, une fois adulte et malgré des nominations dans toute la région (Chambéry, Loire) ainsi qu'à Paris, d'y vivre et autant que faire se peut d'y rentrer tous les soirs. J'y ai donc mes racines «choisies», j'y ai ma famille, j'y ai contracté mes premiers engagements associatifs et politiques. Je veux faire du mandat de maire quelque chose d'utile, je crois en la volonté, et au travail ! Beaucoup de mes colistiers et des habitants me connaissent depuis que je suis gamin. Pour eux comme pour moi, être maire, c'est la logique de tout un parcours d'engagement et d'un attachement à notre ville.

“ ON A BESOIN D'OUVERTURE ET DE RESPIRATION DÉMOCRATIQUE. ”

Si vous êtes élu, qu'est-ce qui changera fondamentalement à la mairie ?

Il y aura un profond changement de méthode d'abord. La majorité sortante n'a pas saisi que l'élu aujourd'hui n'est plus seulement un décideur, mais doit avant tout être un facilitateur, un accompagnateur, un co-porteur de projets en lien avec ses habitants. Un maire qui écoute vraiment, ça compte. Ce changement de méthode, c'est aussi le retour d'une confiance a priori envers les habitants et les partenaires de la ville. Le maire, c'est le premier référent et la première émanation de la République. C'est la proximité, pas la distance avec les gens, ni le mépris, ni le repli sur ses convictions. On a besoin d'ouverture et de respiration démocratique.

“ JE VEUX FAIRE DU MANDAT DE MAIRE QUELQUE CHOSE D'UTILE, JE CROIS EN LA VOLONTÉ, ET AU TRAVAIL ! ”

Et pour les habitants, qu'est-ce qui changera ?

Leur quotidien va changer, car si j'ai quelques projets de grande envergure à porter, je veux enfin faire entrer Tassin la Demi-Lune dans le XXIème siècle, avec une foule de petits programmes et de dispositifs qui iront dans ce sens. Vous les découvrez dans les pages qui suivent. Aujourd'hui, nous ne sommes pas au niveau des attentes des habitants, tout à fait légitimes d'ailleurs quand on songe aux impôts qu'ils sont nombreux à payer. Mon souhait, c'est que quand un Tassinlois sort de chez lui, il puisse avoir dans un rayon de 500 mètres tout ce qu'il lui faut pour mener sa vie pleinement. Je veux rendre la ville facile à vivre. Pour ce qui est des grands projets, je compte défendre le « Grand Parc de la Libération », qui va consister en une profonde réoxygénation du centre ville par la création d'un parc de 13 000 m², et le « Grand Pôle Sportif », qui permettra de régler en 4 ans toutes les difficultés accumulées par nos clubs sportifs depuis plus de 30 ans, et enfin m'engager pleinement dans le projet de Métro et RER à la lyonnaise.



“ ON PEUT RÉELLEMENT AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS. JE ME DONNERAI À FOND POUR ÇA. ”

“ MON ATOUT : JE NE VEUX PAS DÉCEVOIR. LA PAROLE DONNÉE SERA UNE PAROLE TENUE. ”

Quel est votre atout majeur pour ce mandat ?

Je suis un citoyen parmi les citoyens. Même si la réponse paraît tarte à la crème, même si j'ai conscience que le rôle d'élu change complètement l'image que les gens peuvent avoir de nous ou que l'on a de soi, je vis parmi mes habitants, je pars au travail le matin comme eux, je prends les mêmes transports ou ma voiture, je ne fréquente pas fictivement les commerces et restaurants de la commune pour communiquer, je connais les mêmes bouchons en rentrant le soir du travail, je rencontre les mêmes difficultés... et j'ai envie de les résoudre. J'ai avancé avec eux, je connais leurs enfants, leurs petits-enfants. Bref, je vis comme tout le monde ! Je connais la réalité du quotidien. Et surtout, je les écoute beaucoup. Enfin, je pense qu'aujourd'hui je peux le dire : je suis prêt et préparé. Je connais les enjeux, j'ai travaillé sur tous les dossiers avec mon équipe qui a vocation à être la future majorité municipale. Mon atout : je ne veux pas décevoir. La parole donnée sera une parole tenue.



À la fin de votre mandat, quelle sera votre plus grande réalisation pour la ville ? Ou votre plus grande fierté sur un plan plus général ?

Le Grand Parc de la Libération assurément. Je crois beaucoup en ce projet. C'est du concret. Le devenir de ce terrain est un serpent de mer local depuis 40 ans. Je veux être le maire qui réglera ce dossier. Ce projet je l'ai donc conçu de A à Z dans ce sens avec mon équipe. Il est radicalement différent de celui du maire sortant. Il réunit à la fois la nécessité de préserver notre environnement, le restaurer parfois, le développer aussi, ainsi qu'un programme plus symbolique certes, mais auquel je tiens beaucoup, la création d'un vaste monument du souvenir aux victimes civiles et militaires des conflits qui ont touché, comme toute la France, notre commune, un monument qui interpelle, suscite des questionnements, l'enjeu de la transmission est important dans un monde qui bouillonne. Les valeurs de la République, de l'engagement national, de ce qui fait notre commun, c'est quelque chose qu'on ne peut pas regarder de loin.

Si vous perdez, vous faites quoi ?

Je ne ferai clairement pas 6 ans de plus dans l'opposition à ce rythme et je me consacrerai davantage à ma vie personnelle, professionnelle et associative. La politique n'est pas une occupation pour moi, c'est une passion et je ne compte pas gâcher, comme le font certains élus, le formidable potentiel d'action que représente un mandat politique, c'est d'ailleurs pour ça qu'avec notre liste, nous comptons gagner ! J'ai besoin de la confiance des électeurs : nous avons cette ville en partage. On peut réellement améliorer le quotidien des habitants. Je me donnerai à fond pour ça.

Si vous gagnez, quelle est votre première action publique symbolique ?

J'avoue ne pas y avoir réfléchi car il y a beaucoup de chantiers prioritaires à mener et plus lourds en termes de fond de dossiers... Et je ne suis pas persuadé que les citoyens attendent vraiment ce genre d'action de la part de leur maire, mais plutôt qu'il apporte des vraies solutions à leurs problèmes. Peut-être qu'une de mes actions symboliques sera de considérer que le bureau du maire c'est désormais partout dans la ville et plus seulement en mairie, et le faire avec mon équipe. Je veux que les Tassilunois n'aient pas systématiquement à « demander audience » à l'hôtel de ville quand ils souhaitent rencontrer leurs élus. Plus que la première action symbolique, je compte me mettre au travail le lendemain du scrutin si je suis choisi. On aura dit, alors il faudra faire.

Que souhaitez-vous qu'on dise de vous à la fin de ce mandat en 2026 ?

« Il a bien travaillé. Il est efficace. C'est mieux qu'avant. » Ce qui compte pour moi c'est donc le respect qui découle de l'accomplissement des actes que l'on a définis et sur lesquels on s'est engagés lors des élections, sur les projets que l'on a défendus pour être élus. Ce que je veux que l'on dise de moi à la fin du mandat tient donc en trois expressions. C'est pour ça que je propose un véritable contrat de mandature 2020-2026. Que les électeurs jugent, jagent et votent en conscience !



UNE VILLE PLUS SÛRE

“ Nos caméras de vidéo surveillance ne sont aujourd’hui regardées par personne. Notre police municipale doit avoir les moyens nécessaires de surveiller nos rues en temps réel. Leurs patrouilles étendues permettront d’intervenir au plus près des citoyens pour lutter contre les cambriolages et les incivilités. ”

LAURENT VICTOR, CONSULTANT SÉCURITÉ PUBLIQUE, ANCIEN GENDARME EN SECTION DE RECHERCHES



L'ESSENTIEL

- ✓ EXTENSION des patrouilles de police jusqu'à 22h
- ✓ CRÉATION d'un centre de surveillance urbaine métropolitain avec suivi en temps réel des caméras
- ✓ MISE EN PLACE d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance pour lutter contre les incivilités au quotidien
- ✓ UN PLAN ambitieux de sécurisation des écoles et des lieux publics

Nous mettrons en place à Tassin la Demi-Lune une police municipale du quotidien avec des moyens renforcés pour lutter contre les cambriolages et les incivilités qui n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

Nous étendrons les horaires de la police municipale de 7h à 22h et augmenterons la fréquence des patrouilles. Elles se feront en partie à pied et à vélo pour repérer plus facilement qu'en voiture les incivilités.

Afin de rendre la Police Municipale plus proche des citoyens, les locaux de la Police municipale seront réintégrés en centre-ville. Ils seront ainsi plus accessibles et plus visibles.

Nous rendrons nos caméras de vidéosurveillance plus utiles en créant un centre de surveillance urbaine mutualisé avec les communes voisines et la Métropole. Les images seront visionnées en direct (et non simplement enregistrées comme aujourd'hui) et permettront enfin à nos forces de l'ordre d'intervenir immédiatement sur le terrain.

Nous créerons un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance à l'échelle de notre circonscription métropolitaine. Il mettra autour de la table la Préfecture, les

forces de sécurité, les représentants de la justice, les bailleurs, syndicats et copropriétés, pour concevoir des actions efficaces et adaptées à notre territoire et garantir ainsi la tranquillité de chacun.

Nous renforcerons les actions d'éducation citoyenne, en particulier à destination des plus jeunes : prévention sécurité routière, info drogue, réseaux sociaux, harcèlement... dans les établissements et à l'occasion d'événements dédiés.

Nous créerons une permanence d'un avocat et du défenseur des droits en mairie à destination notamment des victimes de violence conjugale.

Nous établirons un plan de sécurisation des lieux publics, écoles et structures petite enfance, pour les mettre à niveau en termes de sécurité : véritables alarmes silencieuses, visiophones avec ouverture à distance, plan de prévention des risques, travaux devant les entrées, etc.

Enfin nous généraliserons la présence de défibrillateurs disponibles 24h/24H dans chaque quartier, et pas seulement devant les équipements publics.



UNE VILLE PLUS VERTE ET PLUS ÉCOLOGIQUE



MARTINE ESSAYAN, CADRE DANS LE SECTEUR CULTUREL, BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE

“ La protection de notre environnement est devenue une nécessité. Tous les acteurs publics, et notamment les communes, doivent en avoir conscience et déployer des actions innovantes pour ramener la nature en ville et favoriser les modes doux. Notre mandat sera écologique, dans tous les domaines, car c'est dans l'ADN de notre mouvement. Le grand parc public du terrain des Maraîchers est un de nos engagements forts pour que Tassin la Demi-Lune garde un véritable poumon vert en coeur de ville. Préserver la planète ne passe pas par des mots, mais par des actes ! ”

L'ESSENTIEL

- ✓ 1000 ARBRES nouveaux plantés d'ici la fin du mandat
- ✓ Un GRAND PARC PUBLIC à l'emplacement de l'actuel terrain des Maraîchers
- ✓ Un nouveau service d'ENLÈVEMENT des encombrants pour éviter les décharges sauvages
- ✓ Une POLICE de l'environnement pour garantir un cadre de vie agréable
- ✓ Une municipalité qui s'impose d'aller au delà des NORMES environnementales pour ses nouveaux bâtiments

L'écologie n'est plus un choix, c'est une nécessité. Nous ferons de Tassin la Demi-Lune une ville leader du « Plan Canopée » de la Métropole de Lyon : d'ici la fin du mandat, 1000 arbres seront plantés sur la commune.

Nous créerons également une “brigade municipale de l'environnement” composée de policiers municipaux et de médiateurs ayant pour mission de lutter contre les gestes nuisibles à l'environnement, les incivilités, le bruit, etc. L'objectif : préserver un espace de vie collectif agréable.

Les terrains délaissés par l'Etat, les grands groupes parapublics et les entreprises seront valorisés afin de les arborer ou y faire naître des projets d'intérêt général : jardins partagés, parc public...

Nous préserverons nos Espaces Naturels Sensibles (Méginand,

Aigas, Torey, Grand Bois) et les valoriserons auprès des citoyens et scolaires grâce à des sentiers pédestres et des parcours de découverte de la nature.

Nous rétablirons un service d'enlèvement des encombrants, pour éviter les dépôts et décharges sauvages et encourager récupérations et recyclages.

Nous ajouterons des espaces de ramassage du verre (en dehors de tout voisinage direct pour éviter les nuisances sonores) et ajouterons des poubelles pour favoriser le ramassage des déjections canines. Nous rappellerons également leurs obligations aux régies pour éviter que les containers restent stationnés sur les trottoirs et gênent les déplacements piétons.

En parallèle, nous proposerons à nos enfants des menus bio ou issus de l'agriculture locale dans nos cantines.

LE ZOOM : DU TERRAIN DES MARAICHERS AU GRAND PARC DE LA LIBÉRATION

Nous mettrons un terme au programme tout béton prévu sur le terrain des Maraîchers par la municipalité (+ 600 voitures + 800 usagers dans un quartier déjà saturé) ! La nature fera son retour en ville. Prendront place sur les 13 000 m² de la parcelle :

- 8 000 m² de parc, dédiés à la promenade. Plus de 150 arbres seront plantés pour préserver la biodiversité et des jeux pour petits et grands seront installés ;

- 3 500 m² de jardins pour approvisionner nos cantines scolaires ;

- 1 500 m² dédiés à une place arborée, où sera élevé un monument du souvenir à nos anciens combattants et militaires, ainsi qu'une œuvre rappelant l'histoire de ce quartier



UNE VILLE À L'URBANISME PLUS ENCADRÉ

« L'urbanisme doit être encadré mais il est illusoire de penser qu'il peut être empêché. Nous voyons aujourd'hui à nouveau sortir de terre tous les programmes immobiliers que le maire actuel a tenté en vain d'empêcher. Nous adopterons donc une stratégie alternative, qui a fait ses preuves dans de nombreuses villes : contraindre les promoteurs immobiliers, qui auront désormais l'obligation d'intégrer des espaces verts et de respecter l'harmonie définie pour chaque quartier dans chacun de leurs programmes. Nous les inciterons également à construire des bâtiments positifs qui génèrent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. »



LAURENCE DU VERGER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, ACCOMPAGNATRICE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ESSENTIEL

- ✓ Un ESPACE VERT obligatoire pour chaque programme immobilier
- ✓ Des RÉUNIONS PUBLIQUES avant toute délivrance de permis pour un projet immobilier
- ✓ FIN des programmes 100% logements sociaux pour une répartition équilibrée qui garantit la mixité
- ✓ Un "PLAN FAÇADES" inédit pour embellir la ville

Il est urgent de changer la donne au niveau de l'urbanisation de notre ville. Nous devons (et nous pouvons) imposer notre vision aux promoteurs immobiliers et non l'inverse.

Pour cela, nous obligerons les aménageurs à intégrer dans leurs programmes la réalisation d'un espace vert digne de ce nom et le respect architectural strict de l'identité de chaque quartier. Aucun permis de construire ne sera délivré s'il ne respecte pas ces deux règles essentielles.

Nous organiserons une réunion publique associant les habitants du quartier et les porteurs de projet pour tout aménagement public ou privé d'envergure, ainsi que pour les projets d'immeubles collectifs. Chaque citoyen pourra y participer afin de donner son avis, émettre des propositions et même amender le projet. Tous les documents d'urbanisme (permis, études d'impact, esquisses) seront accessibles sur le site internet de la ville.

Nous stopperons le plan de construction d'immeubles « 100% sociaux » de la municipalité. Pour respecter la loi et cesser enfin de payer inutilement une amende colossale à l'État (2 700 000 euros sur le mandat), nous agirons sur deux axes :

- Réhabiliter des logements vacants (près de 400 selon l'INSEE) pour les remettre sur le marché et assurer la mixité sociale, en accompagnant les propriétaires.
- Créer des logements neufs à loyer accessible pour les seniors, les étudiants et les personnes en situation de handicap.

Enfin, nous inciterons financièrement les propriétaires grâce à un véritable « Plan façades » pour chacune de nos entrées de ville (Victor Hugo, Alai, Horloge, Trois Renards). Ce plan permettra de respecter à la fois les normes de sécurité, environnementales et d'améliorer l'esthétique de notre centre-ville.



UNE VILLE PLUS MOBILE



“ L'arrivée du Métro E à Tassin la Demi-Lune est une avancée historique qui va révolutionner les mobilités dans l'ouest lyonnais. Mais ce n'est pas suffisant. Nous souhaitons créer un réseau de pistes cyclables interconnectées et sécurisées. Nous aurons également une attention particulière pour la qualité de certains trottoirs, en très mauvais état dans la commune, notamment pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ! ”

BENOÎT FERRAND, EXPERT FINANCIER EN ENTREPRISE, SPÉCIALISTE DES MOBILITÉS

L'ESSENTIEL

- ✓ Des LIGNES DE BUS renforcées en heures de pointe pour des transports en commun plus fréquents et fiables
- ✓ Un TICKET UNIQUE de transports entre les TCL et la SNCF
- ✓ Le réaménagement et la sécurisation des TROTTOIRS
- ✓ Un RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES sécurisé
- ✓ Un MÉTRO E relié à La Part-Dieu

Durant notre mandat, nous oeuvrerons pour une vision large des mobilités, au pluriel. C'est la réalité des déplacements d'aujourd'hui notamment pour les trajets domicile / travail qui mêlent souvent plusieurs moyens de transport.

Pour les piétons, nous aurons bien sûr une attention particulière. Le rapport que nous avons réalisé avec les associations spécialisées sur le handicap et remis aux autorités, nous a permis d'identifier avec précision l'ensemble des points noirs de la commune, et ils sont nombreux !

Nous réaménagerons donc nos voies piétonnes et les trottoirs, pour qu'ils soient plus sécurisés. Des panneaux indiquant les temps de marche et les directions principales seront installés

afin d'encourager la marche et surtout orienter les utilisateurs vers des voies sûres et vertes.

Afin de garantir une ville 100% accessible, nous créerons un réseau de «testeurs de l'accessibilité» avec des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Pour les cyclistes, nous multiplierons la création des parkings à vélo et plaiderons auprès de la Métropole pour la création d'un réseau de nouvelles pistes cyclables connectées et sécurisées.

Nous ne pouvons pas attendre 2030 et la réalisation du métro pour limiter la circulation automobile intensive de transit dans nos rues. Nous porterons donc des revendications fortes à la Métropole de Lyon pour obtenir, dès la rentrée 2021 :

- ✓ Un ticket de transports unique entre TER et TCL
- ✓ Le renforcement des lignes de bus en heures de pointe
- ✓ L'extension des horaires des TCL jusqu'à 22h30
- ✓ La programmation des aménagements nécessaires au développement des transports en commun
- ✓ La valorisation du covoiturage en amont de notre commune
- ✓ La renégociation de certains tracés de bus afin qu'ils soient plus directs

**MÉTROPOLE
DE LYON**

À la Métropole de Lyon, nous plaiderons pour l'extension du métro E jusqu'à Craponne (Hôpital Charial) et vers la Gare Part Dieu, en passant par le tracé Alai/Bellecour initialement prévu. La captation de la circulation de transit en provenance du Grand Ouest Lyonnais par un métro en amont de la commune est la seule solution pour rendre ce projet pleinement utile, désengorger et apaiser notre centre-ville.

UNE VILLE QUI ACCORDE

“ Les politiques envers nos enfants et nos aînés ont particulièrement manqué d’ambition pendant 6 ans. Nous aurons donc pour chacun d’eux une attention plus particulière, ainsi que pour les personnes en situation de handicap. Pour les plus jeunes, nous nous impliquerons plus fortement dans la gestion de la cantine scolaire afin de pouvoir proposer des assiettes issues de circuits courts et plus respectueuses de l’environnement. Pour nos aînés, le nouvel office municipal pour les seniors sera une innovation majeure et proposera activités, sorties et voyages tout au long de l’année pour briser l’isolement. ”

MARIELLE MARGERI, CONSEILLÈRE CONJUGALE DANS LE SECTEUR PRIVÉ



NOS ENGAGEMENTS POUR LA PETITE ENFANCE

- ✓ Des **ÉCOLES SÉCURISÉES** avec des dispositifs d’alertes silencieuses et des visiophones connectés
- ✓ Une nouvelle **CUISINE CENTRALE** avec un objectif ambitieux d’approvisionnement bio et local
- ✓ Un service de **PÉDIBUS ET VÉLOBUS** encadré pour accompagner les trajets domicile / école des enfants
- ✓ Des **ABORDS D’ÉCOLES** entièrement sécurisés et parfaitement accessibles aux enfants en situation de handicap
- ✓ L’ouverture de **NOUVEAUX RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** durant le mandat

Le secteur de la petite enfance sera une préoccupation majeure de notre action au quotidien. Parmi les mesures ambitieuses que nous prendrons figure la reprise en main du service de restauration scolaire.

Notre objectif : plus de produits bio et issus de production locale ou éco-responsable dans les assiettes de nos enfants et de nos aînés d’ici la fin du mandat.

Notre nouvelle cuisine centrale produira les repas pour nos écoles, crèches et jardins d’enfants, ainsi que notre résidence personnes âgées. Elle aura pour mission l’éducation au goût avec des animations organisées par les cuisiniers dans les cantines. D’autre part, conformément aux recommandations de l’organisation mondiale de la santé, nous instaurerons 1 menu végétarien par semaine. Cela permet d’économiser en CO² l’équivalent d’un aller/retour Lyon/New-York tous les 15 jours !

La sécurité sera également un axe fort de notre action.

Tout d’abord, nous **sécuriserons enfin nos écoles** en les équipant, dès la rentrée 2020, de dispositifs d’alarmes silencieuses et de visiophones permettant l’ouverture des portes à distance, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui.

Les abords de toutes les écoles de la commune (publiques et privées) seront sécurisés : feux exclusifs pour les traversées piétonnes, barrières le long des trottoirs, accessibilité parfaite pour les enfants en situation de handicap...

Le confort de nos enfants sera également un axe prioritaire no-

tamment pour permettre un accueil dans de bonnes conditions lors de périodes de fortes chaleurs :

- Les cours d’école seront végétalisées avec de larges espaces verts.
- Les écoles seront climatisées grâce à un système écologique de géothermie.

Enfin, **nous créerons un nouveau dispositif de Pédibus® et de Vélobus** encadré par des agents de traversée, des parents d’élèves et des retraités bénévoles afin d’accompagner les déplacements domicile / école des jeunes enfants. Les encadrants seront couverts par l’assurance de la mairie et dotés des moyens nécessaires pour assurer la sécurité des élèves.

La ville a également besoin de mieux accompagner ses assistantes maternelles et les familles. **Nous ouvrirons donc de nouveaux “Relais Assistantes Maternelles” dans chaque quartier** : dès 2021 à proximité immédiate du terrain des Maraîchers ainsi qu’à l’Ecole Marin. Ces lieux permettront de favoriser le partage d’expérience et de bonnes pratiques entre les assistantes maternelles et les personnels des crèches publiques et privées, ainsi que d’autres professionnels du secteur.

Pour les familles, **nous développerons des “places très courte durée” destinées à la garde d’enfants** dont les parents sont confrontés à une urgence ou exerçant des métiers exposés à des gardes (personnels hospitaliers, militaires et forces de sécurité, etc.).

UNE PLACE À CHACUN

NOS ENGAGEMENTS POUR LES SENIORS ET NOS AÎNÉS

- ✓ Création d'un nouvel OFFICE MUNICIPAL DES SENIORS
- ✓ Du POUVOIR D'ACHAT en plus : nouveau dispositif de chèques seniors, travaux d'économies d'énergie à la résidence Beauséjour, une réduction du coût de la navette
- ✓ Une HALTE RÉPIT plus accessible
- ✓ Une nouvelle ambition pour la MAISON DES FAMILLES

Pour nos aînés, la politique municipale sera réorientée pour permettre une augmentation du pouvoir d'achat. Le dispositif des « chèques seniors » sera étendu au-delà du financement d'activités associatives ou de loisirs. Il pourra ainsi également être utilisé pour financer des prestations auprès de sociétés d'aide à la personne, avec lesquelles nous conventionnerons.

Nous réaliserons également les investissements nécessaires à la Résidence municipale Beauséjour pour permettre de faire des économies d'énergie et donc des économies financières sur les factures de chaque usager. Nous ouvrirons la possibilité aux résidents de régler leur loyer par virement.

La navette destinée aux seniors sera accessible tous les jours. Un abonnement sera mis en place et le prix du ticket unitaire revu à la baisse.

Les colis de Noël, aujourd'hui réservés aux plus anciens qui doivent aller les récupérer auprès de la mairie, seront désormais distribués en mains propres par les élus et les services. Ils seront élargis à toutes les personnes de plus de 80 ans.

Mesure phare de notre mandat, nous créerons enfin un Office Municipal des Seniors. Testé avec succès dans d'autres communes, ce guichet unique sera chargé de l'accueil, de l'orientation, des loisirs et de l'information des seniors et leurs familles. Installé dans la Maison des Familles, il proposera tout au long de l'année des animations et activités qui seront conçues avec nos associations, notamment dans le cadre de la Semaine Bleue, dont l'initiative sera renforcée en multipliant les interventions des partenaires culturels de la ville.

LE ZOOM : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA MAISON DES FAMILLES

La Maison des Familles est un très bel écrin mais cette structure n'a aujourd'hui pas de véritable projet et son budget n'est pas à la hauteur des besoins des Tassilunois. Il est temps de lui donner du sens pour qu'elle devienne un véritable guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les demandes liées à la politique familiale, sociale, sanitaire et éducative au sens large.

La Maison des Familles se chargera de réceptionner toutes les demandes d'inscriptions et dossiers remis auprès de la Métropole de Lyon, afin d'éviter à nos concitoyens des allers retours inutiles entre les différentes structures.

A TERME, LA MAISON DES FAMILLES HÉBERGERA À LA FOIS :

- ✓ Le Centre Communal d'Actions Sociales
- ✓ Le service de la Petite Gare (accompagnement des jeunes parents)
- ✓ La halte répit et un point d'accueil labellisé «Je réponds aux aidants»
- ✓ Le service Tassin Info Familles
- ✓ Le nouvel Office Municipal des Seniors





JULIEN RANC 30 ans
Conseiller municipal
Chef de projet médico-social, officier de réserve
Quartier Horloge

VOTRE LISTE



LAURENCE DU VERGER 60 ans
Conseillère municipale
Accompagnatrice d'élèves en situation de handicap
Quartier Montpinot



MICHEL FAYOT 55 ans
Ancien chef d'entreprise
Professeur en lycée technique
Quartier Libération-Raude-Constellation



FRANCK-ALAIN JOLY 52 ans
Responsable RH et comptabilité en entreprise
Quartier du Bourg-Trois Renards



CATHERINE SEUX 65 ans
Professeure de musique, co-référente du conseil de quartier
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



MARIELLE MARGERI 55 ans
Conseillère conjugale secteur privé
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



STÉPHANE BENAYOUN 56 ans
Conseiller municipal
Professeur des universités à l'Ecole Centrale
Quartier Libération-Raude-Constellation



YVES MEJAT 64 ans
Commerçant, Président d'association historique
Quartier Horloge-Montribloud



AMANDINE DI LORETO 21 ans
Assistante de direction
Etudiante en histoire
Quartier Joliot Curie



MARTINE ESSAYAN 64 ans
Cadre secteur culturel, membre d'une association
environnementale
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



THIBAUT RICHARD 25 ans
Juriste
Etudiant à l'EFAP
Quartier du Bourg



CÉDRIC VERNET 42 ans
Cadre territorial communication, auteur et musicien
Quartier Joliot Curie



ASSIA CHOUDAR 41 ans
Aide soignante
Etudiante infirmière
Quartier Libération-Raude-Constellation



ANNE GERLINGER 68 ans
Conseillère municipale, orthophoniste libérale
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



BERNARD CORDIER 71 ans
Chef d'entreprise retraité
Quartier Montpinot



BENOIT FERRAND 42 ans
Expert financier en entreprise,
Ancien Président du Sou des Ecoles d'Alai
Quartier d'Alai



MONIQUE DUGNON 75 ans
Ancienne pédiatre de Tassin
Ancienne responsable d'association départementale
Quartier Atrium - Trois renards



LAETITIA PICHON 38 ans
Cadre territorial
Quartier Victor Hugo-Montribloud



LAURENT VICTOR 53 ans
Consultant sécurité publique
Ancien Gendarme et responsable sécurité de grandes sociétés
Quartier Horloge

POUR CHANGER LA DONNE



STÉPHANIE DEVAUX 44 ans
Instructrice gestionnaire en collectivité
Quartier Libération-Raude-Constellation



AMAURY BERTRAND 26 ans
Chargé de gestion patrimoniale
Quartier Libération-Raude-Constellation



GÉRARD TANIÈRE 76 ans
Agent municipal retraité
Bénévole associatif
Quartier Libération-Raude-Constellation



BRIGITTE PANGAUD 65 ans
Chef d'entreprise retraitée
Co-référente du conseil de quartier
Quartier du Bourg



ANNE-MARIE PENIN 59 ans
Assistante juridique
Quartier du Bourg-Trois Renards



MICHEL BLIGNY 71 ans
Cadre supérieur d'Etat retraité
Responsable associatif et de fondation
Quartier Bourg-Montpinot



PATRICK ATTALI 51 ans
Chef d'entreprise, producteur réalisateur
Ancien commerçant de Tassin
Quartier Hôtel de ville



SOPHIE FORAY 57 ans
Médecin biologiste
Ancien membre d'APEL
Quartier Libération-Raude-Constellation



MARIE-HÉLÈNE SCHLIERER 63 ans
Assistante de direction retraitée
Présidente d'association humanitaire
Quartier Libération-Raude-Constellation



VINCENT BERNARD 54 ans
Consultant informatique
Bénévole associatif
Quartier Boyer



BERTRAND DE MENTHIÈRE 64 ans
Chef d'entreprise
Quartier du Bourg



ISABELLE BARTHES 58 ANS
Professeure des écoles à Tassin la Demi-Lune
Quartier Hôtel de ville



MARIE-CLAIRE KIEN 64 ans
Infirmière retraitée
Présidente d'association sportive
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



LUCIEN VITALI 63 ans
Commercial retraité
Ancien président de l'UODL Football club
Quartier Libération-Raude-Constellation



LAURENT LOUBET 50 ans
Directeur adjoint d'une régie de location de meublés haut de gamme
Quartier d'Alaï



FRANÇOISE ROUSSELOT 62 ans
Conseillère municipale
Professeur retraité
Quartier Aigas-Torey-Grand Bois



FRANÇOISE D'ELBREIL 57 ans
Responsable administrative d'une fédération associative
Quartier du Bourg



PIERRE GELLY 57 ans
Cadre organisationnel secteur public
Ancien bénévole d'une association de scoutisme
Quartier d'Alaï

UNE VILLE CONNECTÉE ET PARTICIPATIVE

“ On ne peut plus gérer une ville aujourd’hui comme on la gérait hier. La concertation avec les habitants, ce n’est pas que pendant les élections ! Nous associerons les habitants aux décisions en modernisant les conseils de quartiers, afin qu’ils soient véritablement concertés et ne servent pas juste d’alibis aux élus ! Nous moderniserons également les conseils municipaux, qui joueront la carte de la transparence avec une rediffusion de ses séances en direct sur notre site. Plus largement, c’est toute la communication de la mairie qui entrera dans une nouvelle ère pour mieux vous informer. ”



BRIGITTE PANGAUD, ANCIENNE CHEF D'ENTREPRISE, RÉFÉRENTE DU CONSEIL DE QUARTIER DU BOURG MONTPINOT

L'ESSENTIEL

- ✓ Un conseil municipal **NOUVELLE GÉNÉRATION**, interactif avec les citoyens et diffusé en direct sur le site de la commune
- ✓ Une **TRANSPARENCE** des décisions qui seront toutes rendues publiques
- ✓ Un **ACCÈS EN LIGNE** aux procédures administratives, plus besoin de se déplacer !
- ✓ Des **HORAIRES D'OUVERTURE** de la mairie plus adaptés
- ✓ Des **CONSEILS DE QUARTIERS** enfin au coeur des décisions publiques
- ✓ Un **BUDGET PARTICIPATIF** de 100 000 euros pour des actions d'intérêt général décidées par les citoyens

Nos élus et notre administration ne peuvent plus se comporter aujourd’hui comme ils le faisaient hier. Nos concitoyens sont en attente d’une autre relation avec la municipalité. C’est ainsi, et non dans la défiance, que la démocratie progresse et s’assainit.

Nous moderniserons donc les séances du Conseil municipal car il n’est pas normal que seuls les citoyens des grandes villes aient droit aujourd’hui à la transparence des débats entre élus. **Le conseil municipal sera désormais retransmis en direct sur le site Internet de la ville** avec la **possibilité pour les citoyens de poser des questions par SMS** ou par email avant, pendant et après la séance. Un temps de questions / réponses pour les citoyens présents dans la salle sera également mis en place.

Les citoyens pourront également être acteurs des décisions et non plus simplement spectateurs des actes de leurs élus. **Nous instaurerons un budget participatif de 100 000 euros par an** pour financer des projets d’intérêt général locaux. Ces fonds seront attribués par un comité d’habitants représentatifs et tirés au sort chaque année, ainsi que par les conseils de quartier. Le vote définitif pour chaque dossier se fera en ligne, avec les habitants.

Notre site Internet sera donc entièrement revu et accompagné de la création d’une application mobile pour informer le plus grand nombre de l’actualité de la commune, des événements, des périodes de travaux, des alertes. Ils vous permettront de signaler des dysfonctionnements ou des incivilités et d’accéder aux numéros et adresses email utiles. Un espace sera dédié aux consultations en ligne de la population, car nous ferons de la démocratie participative un principe de gestion du quotidien.

Le **site et l’application mobile permettront d’accéder à des contenus enrichis** du magazine municipal, notamment des vidéos complémentaires. Ce magazine mettra en valeur les forces vives et talents locaux de la mairie et non plus seulement l’actualité du maire et des élus.

Enfin, **toutes les salles de la mairie en location seront désormais équipées de Wi-Fi** afin de faciliter leur utilisation par ceux qui les louent, nos associations notamment.

LE ZOOM : DES CONSEILS DE QUARTIER MIEUX CONSIDÉRÉS ET PLUS IMPLIQUÉS

Sous notre mandat, le rôle des conseils de quartier sera renforcé et leur implication dans les décisions municipales plus importante. Ils éliront en autonomie leur président et compteront parmi leurs membres des représentants de parents d’élèves des écoles publiques et privées du secteur, des associations locales, des commerçants et de la police municipale.

Véritables partenaires de la ville, ils disposeront d’un budget proportionnel au nombre d’habitants pour créer des animations et seront représentés au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON ENTREPRENDRE



“ Tassin la Demi-Lune est une ville où le commerce de proximité est inscrit dans son histoire, dans son identité. Nous souhaitons permettre à nos commerçants, soumis à la concurrence des grands centres commerciaux, de pouvoir s'épanouir et s'investir dans notre commune. Mais au-delà, c'est tout le secteur économique qui doit être redynamisé pour favoriser l'implantation des entreprises et la création d'emploi. Ce sera là tout l'enjeu de la nouvelle mission économie.” ”

YVES MÉJAT, COMMERCANT À TASSIN LA DEMI-LUNE, PRÉSIDENT D'ASSOCIATION

L'ESSENTIEL

- ✓ EXTENSION du stationnement gratuit en centre ville
- ✓ Une CARTE DE FIDÉLITÉ nouvelle génération valable dans tous les commerces de la ville
- ✓ Des ANIMATIONS plus ambitieuses pour mettre en valeur nos commerçants
- ✓ Un NOUVEAU MARCHÉ DE NOËL autour du 8 décembre
- ✓ Une MISSION "économie" pour renforcer le dynamisme économique de notre ville

Nous souhaitons créer à Tassin la Demi-Lune les conditions favorables pour que les entreprises et les commerces puissent s'installer et se développer. Le dire, c'est bien, le faire, c'est mieux !

Pour les commerçants et le pouvoir d'achat des familles, nous créerons une carte de fidélité propre à notre ville, déjà testée avec succès dans d'autres communes. Elle permettra au détenteur d'augmenter sa cagnotte, qu'il pourra dépenser dans n'importe quel autre commerce de la commune partenaire, qu'il soit restaurateur, coiffeur, vendeur de prêt-à-porter mais aussi dans nos équipements publics comme la piscine Aquavert ou notre salle de spectacle L'Atrium. Cette solution valorise la consommation locale et récompense aussi la fidélité à nos commerces.

Pour les entreprises et les artisans, nous mettrons en place une mission économie, en lien avec le Mix Coworking, la

Métropole et le réseau TECHLID. Cette mission agira comme un véritable guichet unique qui soutiendra les nouvelles implantations, accompagnera les créateurs d'entreprises et encouragera le partage de bonnes pratiques entre professionnels.

Notre municipalité **soutiendra également plus fortement les projets d'animations** proposés par nos commerçants ou les associera plus directement aux manifestations qu'elle conçoit : Brunch des commerçants, fête de la gastronomie, fête de la musique, 8 décembre...

Nous créerons notamment **un marché de Noël sur 4 jours**, dont les festivités du 8 décembre seront le point d'orgue, au cours duquel nos commerçants et nos associations pourront proposer des animations en perspective des célébrations de Noël et du nouvel an.

Comme d'autres villes pionnières en France, Tassin la Demi-Lune sera la première ville de la Métropole de Lyon à supprimer ses parcmètres. Des durées de stationnement gratuit plus ou moins longues seront définies.

Plus de ticket, plus d'horodateurs à changer ou en panne, plus de crainte de l'amende. En fonction de zonages établis avec les commerçants, des durées de stationnement plus ou moins longues seront définies (de 20 min devant un commerce express, 1h sur la Promenade des Tuileries voire 2h00 sur le parking de l'Horloge). Il suffira de garer son véhicule, qui sera automatiquement détecté grâce à un capteur fixé dans le sol. Seul le dépassement du temps imparti et donc l'abus pourra déclencher un contrôle.

Les cartes résidents et professionnels, permettant un stationnement très longue durée seront maintenues.

Cette solution engendrera des économies, puisque nos agents de surveillance de la voie publique ne seront mobilisés qu'en cas d'infraction et notre police municipale concentrée que sur de la prévention et la répression de véritables délits.

De plus, c'est la fin des places de parking dites "tampon", occupées à temps complet par des véhicules qui utilisent abusivement l'espace public.

NOUS ÉTENDRONS LE STATIONNEMENT GRATUIT

UNE VILLE QUI A DE NOUVEAU CONFIANCE EN SES ASSOCIATIONS

“ Durant 6 ans, l'exécutif a eu une gestion purement comptable de nos associations alors qu'elles doivent être de véritables partenaires au service de l'intérêt général. Nous engagerons une nouvelle forme de conventionnement avec elles pour que la mairie ne soit pas simplement un distributeur de subvention mais bien un partenaire de confiance. ”



MONIQUE DUGNOLLE, PÉDIATRE, ANCIENNE RÉFÉRENTE DÉPARTEMENTALE D'ASSOCIATION HUMANITAIRE

L'ESSENTIEL

- ✓ Un NOUVEAU PACTE DE SIMPLIFICATION administrative pour nos associations
- ✓ Des subventions délivrées en TOTALE TRANSPARENCE
- ✓ L'extension du CHÉQUIER FAMILLE pour les activités dès le premier enfant
- ✓ De NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS sportifs adaptés

Nous mettrons en oeuvre avec nos associations un nouveau pacte de confiance, pour redevenir leur premier partenaire. Nous serons aux côtés de celles et ceux qui ont des projets pour notre commune car ils doivent être encouragés !

Être aux côtés de nos associations, c'est déjà leur éviter de passer trop de temps dans les tracasseries administratives. Aussi, **nous simplifierons le quotidien des dirigeants et bénévoles** en :

- Assouplissant les modalités de réservation des salles municipales (Espace Jules Ferry, Espace Leclerc, Atrium).
- Limitant le nombre de documents demandés chaque année par la mairie. Des renseignements déposés une fois n'auront pas à être redéposés.
- Encourageant financièrement les projets associatifs qui contribuent à l'animation de notre ville, à son rayonnement départemental, régional, national voire international.

Les **subventions aux associations ne seront plus attribuées selon des critères discrétionnaires** mais sur des objectifs concrets et en toute transparence. Cette politique envers nos associations sera dotée d'une vraie ligne directrice, en lien avec

les priorités suivantes :

- L'animation de notre commune et la création de liens entre les habitants/quartiers et nos associations.
- La pratique musicale et/ou culturelle par le plus grand nombre.
- La transmission des valeurs par le sport, la valorisation du sport pour tous et du sport santé, ainsi que l'ouverture d'activités à destination de personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
- La protection de l'environnement, la valorisation des espaces naturels et la pédagogie autour de ces domaines.

Afin de faciliter la pratique d'activités dans nos associations, le **chéquier famille (d'une valeur de 44 euros)**, réservé actuellement aux **familles de plus de 3 enfants, sera étendu à toutes les familles dès le 1er enfant** et indexé sur le quotient familial pour bénéficier au plus grand nombre. C'est un plus pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens et une incitation forte pour rejoindre nos associations.



UNE VILLE SPORTIVE



LUCIEN VITALI, COMMERCIAL RETRAITÉ, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'UDDL FOOTBALL

“ Notre ville a la chance de compter des associations sportives nombreuses et dynamiques. Mais sans soutien, nous savons tous que les bonnes volontés, souvent celles des bénévoles, finissent par s'épuiser. La politique sportive bénéficiera donc d'un nouveau souffle avec notamment la création d'un nouveau pôle sportif multi-activités. ”

L'ESSENTIEL

- ✓ Un NOUVEAU PÔLE SPORTIF multi-activités
- ✓ Un pôle DÉDIÉ À L'ATHLÉTISME au stade du Sauze
- ✓ Un SOUTIEN accru de nos clubs pour les déplacements
- ✓ Des initiatives pour faire DÉCOUVRIR les pratiques sportives

La ville de Tassin la Demi-Lune sera enfin le premier supporter de ses équipes sportives ! Les déplacements de nos équipes dans toute la France comme l'accueil de manifestations sportives d'envergure sont vecteurs de rayonnement pour notre commune. **Nous soutiendrons donc plus fortement nos clubs dans l'organisation de compétitions ou de leurs déplacements en délégation.**

Autre élément de rayonnement : les manifestations sportives d'envergure départementales. Notre municipalité s'engage à réorganiser les 10 km de l'Horloge, qui constitue l'une de nos manifestations d'ampleur.

Nous créerons également un pôle dédié à 100% au tennis et à l'athlétisme sur l'actuel stade du Sauze. **C'est un souhait fort**

de nos clubs car la cohabitation actuelle du foot et des athlètes au stade Dubot crée des problèmes de sécurité qu'il faut régler. Cet espace comprendra la création d'une piste de course et des aires de lancers.

Enfin, nous multiplierons les initiatives pour **donner le goût de la pratique sportive.** L'organisation de stages par nos associations à destination de leurs adhérents ou des Tassilunois sera facilitée, par un assouplissement de l'ouverture de nos équipements sportifs les weekends, jours fériés et congés scolaires.

Nous aménagerons également un parcours santé ludique et tout public sur le terrain Carchamboin, poumon vert situé à proximité du stade Dubot.

LE ZOOM : UN GRAND PÔLE SPORTIF MULTI-ACTIVITÉS

Avec deux gymnases sous-dimensionnés et construits il y a plus de 45 ans, notre ville ne donne pas à ses clubs les moyens de leurs ambitions. Afin d'engager le renouvellement de notre patrimoine d'équipements sportifs, nous construirons un nouvel espace, sur les espaces libres du site du Stade Dubot, dont nous maîtrisons le foncier.

Ce pôle multi-sports et multi-activités, réalisé en totale concertation avec nos associations, comprendra des espaces dédiés notamment à la pratique du handball, volleyball, badminton, tennis de table, escrime, arts martiaux, gymnastique.

Il comprendra également des espaces de convivialité ouverts à tous (salle des fêtes) et réservables en ligne ainsi qu'une salle des trophées.



“ Il est urgent que Tassin la Demi-Lune renoue avec une politique culturelle digne d’une ville de 24 000 habitants et optimise ainsi ses équipements ! Nous devons créer notre propre identité culturelle tout en nous intégrant parfaitement au contexte existant dans la Métropole de Lyon. Le réaménagement de l’Atrium, tant dans ses locaux que dans sa programmation, est une nécessité pour qu’il rayonne au niveau métropolitain. Les maîtres-mots de notre action seront : diversité, proximité, créativité pour que la culture soit accessible à tous et partout. ”



CÉDRIC VERNET, CADRE TERRITORIAL - MUSICIEN ET RESPONSABLE DE PROJETS CULTURELS

L'ESSENTIEL

- ✓ Un **ATRIUM NOUVELLE GÉNÉRATION** avec une programmation renouvelée
- ✓ Un espace **DÉDIÉ AUX MUSIQUES ACTUELLES** et un théâtre de verdure pour des animations gratuites en plein air
- ✓ Une **CARTE DE MÉDIATHÈQUE** remise gratuitement et sans aucune démarche à tous les jeunes de moins de 16 ans
- ✓ Un **ÉVÈNEMENT CULTUREL ESTIVAL** qui viendra à la rencontre des habitants (et non l'inverse !)
- ✓ Un **PARCOURS INTERACTIF** "Patrimoine et histoire" pour valoriser les lieux emblématiques de notre commune

LE ZOOM : VERS UN ATRIUM NOUVELLE GÉNÉRATION

L’Atrium a besoin d’une ligne directrice claire pour permettre un véritable accès de la culture à chaque Tassilunois. Sa programmation nécessite d’être renouvelée (musique, danse, théâtre) pour s’adresser à un public toujours plus large et rayonner au niveau de la métropole lyonnaise.

Nous réaménagerons le hall d’accueil pour qu’il puisse recevoir des événements de plus petite taille : des cafés-concerts, du théâtre, des expositions et des représentations réservés à nos talents locaux qui pourront se produire devant un public dans d’excellentes conditions techniques.

Un espace sera équipé d’un studio de répétition et d’enregistrement mis à disposition des associations, groupes de musique ou artistes en résidence.

Dans l’objectif de réintégrer l’art dans la ville, nous exploiterons la grande façade de l’Atrium pour réaliser une fresque par un artiste reconnu à l’image de ce qu’on peut voir à Lyon avec les murs peints des lyonnais.



LUS ANIMÉE

Nous ferons enfin émerger à Tassin la Demi-Lune une politique culturelle de territoire proche des citoyens et accessible à tous.

Pour cela, il est indispensable de pouvoir coordonner les actions de nos nombreux partenaires culturels. **Nous créons une régie culturelle** chargée de la gestion de l'Atrium, de la Médiathèque et de l'animation culturelle et événementielle de la ville. Cette régie invitera également les associations culturelles de la ville afin de faciliter les initiatives innovantes et les partenariats.

L'Atrium sera rénové et la programmation entièrement renouvelée afin que cette salle emblématique pour notre commune soit rendue aux Tassinlois. Nous y créons un espace dédié aux musiques actuelles avec une salle de répétition et d'enregistrement.

Afin d'organiser des événements en plein air au printemps et à l'été, **nous aménagerons un théâtre de verdure** devant l'Atrium et la gendarmerie à l'emplacement de la "carrière" actuelle. Cet espace sera un lieu dédié à la culture de proximité avec des manifestations gratuites de musique, théâtre, danse, humour...

Nous organiserons **un festival d'été** qui sera délocalisé dans chaque quartier, dans les parcs publics, à l'image de l'événement "Tout le monde dehors" à Lyon. L'objectif est de proposer une programmation culturelle au plus près de nos concitoyens avec des concerts, du cinéma et théâtre en plein air, des arts de rue, etc.

La Fête de la musique sera le point d'orgue de cette programmation estivale, avec un **grand concert devant l'Hôtel de ville** et un parcours permettant de déambuler dans plusieurs quartiers pour découvrir différentes ambiances musicales (Jazz, rock, blues, chanson, musique classique, etc).

Tassin la Demi-Lune doit également rayonner au plan métropolitain et **accueillir des manifestations liées aux grands évé-**

nements de la scène lyonnaise : Fête des Lumières, Quai du Polar, Lyon BD festival, biennales d'art contemporain et de la danse, Nuits de Fourvière... Des rapprochements avec la métropole seront immédiatement engagés afin d'initier des nouveaux partenariats.

Nous **mettrons en réseau notre médiathèque** avec celles des communes voisines pour mutualiser nos fonds documentaires et DVD, pour simplifier le quotidien des usagers : un ouvrage emprunté à Saint Genis les Ollières pourra ainsi être rendu à Tassin et inversement.

La carte de la médiathèque sera remise gratuitement et sans aucune démarche à tous les écoliers de la commune jusqu'à 16 ans. C'est à la fois un gain de pouvoir d'achat pour les familles, un gain de temps et un moyen pour nos jeunes de découvrir notre médiathèque et les livres. Le **service de portage de livres à domicile sera modernisé** avec une réservation disponible sur internet, afin de lutter contre l'isolement de nos aînés et les difficultés de déplacement des personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire.

Favoriser l'apprentissage de la musique sera également notre priorité. Nous mettrons en oeuvre une initiative innovante, **« Orchestre à l'école »**, qui permet la pratique d'un instrument par chaque élève d'une classe d'âge. L'école de musique de Tassin la Demi-Lune redeviendra un partenaire clé pour l'animation des grands événements de la commune. Enfin, nous veillerons à ce que **les tarifs d'adhésion baissent dès la rentrée 2020** pour que l'apprentissage de la musique soit permis à chacun, quels que soient ses revenus.

Enfin, nous créerons, en lien avec le Groupe de recherches historiques, **un véritable parcours « Patrimoine et histoire » avec des plaques explicatives interactives sur chaque lieu** emblématique de la commune (L'Horloge, la Maison Cornut, l'Église Saint Claude, l'Aqueduc romain...) qui sont souvent méconnus des habitants et des visiteurs. Un flashcode permettra de visionner une explication vidéo directement sur son smartphone.



ET DANS MON QUARTIER, QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

L'AIGAS / GRAND BOIS / MÉGINAND

- ✓ Nous reprendrons immédiatement le dossier de l'aménagement du chemin Finat-Duclos abandonné par la municipalité, pour apaiser la circulation, créer une piste cyclable et sécuriser les déplacements piétons.
- ✓ Nous créerons de nouveaux aménagements sur le chemin du Grand bois et le chemin Antoine Pardon pour réguler la circulation.
- ✓ Nous définirons plus clairement les itinéraires de promenade, en sécurisant les trottoirs et chemins, et planterons des bancs en plus grand nombre.

LIBÉRATION / RAUDE / CONSTELLATION

- ✓ Nous créerons un vaste parc public de centre-ville avec des jeux pour enfant sur le terrain des Maraîchers, ainsi qu'un relais assistants maternelles à proximité
- ✓ Nous réaménagerons, réarborerons et sécuriserons le Parc de l'Etoile
- ✓ Pour la rue Joliot Curie : à court terme, sécurisation des trottoirs et création de 2 nouveaux passages pour piétons. À moyen terme : négociation avec le SYTRAL sur l'aménagement de la rue, pour créer un itinéraire cyclable à l'emplacement d'une des voies de bus, simplifier la circulation des autres véhicules et laisser place à un large trottoir verti
- ✓ Nous réaménagerons l'avenue de la Constellation avec la création d'un tourne-à-gauche pour fluidifier le trafic et une piste cyclable sécurisée.

ALAI

- ✓ Nous réunirons les habitants du quartier dès le mois de mai pour une grande consultation sur le projet de métro E : implantation de la station, réaménagement des espaces, verdissement, commerces, besoins en services publics...

TROIS-RENARDS

- ✓ Nous lancerons les études pour supprimer l'autopont et créer, à terme, un passage à niveau, des aménagements d'apaisement de la circulation et une esplanade verte qui changera le visage de ce quartier et le quotidien de ses habitants et commerçants.

LE BOURG / MONTPINOT

- ✓ Nous créerons un pôle commercial de proximité à l'emplacement de l'ancienne Poste, comprenant la pharmacie, une supérette, un distributeur automatique de billets. Les commerçants du quartier (buraliste, boulanger, coiffeur) seront pleinement associés au projet, pour que tout le quartier en bénéficie.
- ✓ Nous installerons un relais d'assistantes maternelles à l'école Marin, ainsi qu'un lieu d'accueil parents enfants. Des salles seront disponibles pour les associations et les conseils de quartier. Des bureaux seront aménagés pour du coworking ou pour l'hébergement temporaire de très jeunes entreprises.
- ✓ Nous engagerons les études pour le réaménagement de la Route de Paris, afin que la circulation y soit moins importante. La ville de Charbonnières-les-Bains sera partie prenante, dans le cadre de son projet de modes doux sur la nationale 7.

L'HORLOGE / MONTRIBLOUD

- ✓ Nous engagerons l'amélioration de la sécurité des traversées piétonnes sur la place Vauboin/place de l'Horloge, en libérant les trottoirs de toutes les gênes et en rendant les passages piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Nous achèverons la création d'une piste cyclable sur l'avenue Victor Hugo.
- ✓ l'objet, avec les avenues Victor Hugo, Charles de Gaulle et République d'un plan façades, où nous accompagnerons pleinement les propriétaires.

LES 10 ENGAGEMENTS POUR NOTRE COMMUNE

1. Pas d'augmentation des impôts locaux sur tout le mandat et une dette maîtrisée qui se situera en dessous des communes ayant le même nombre d'habitants.

2. Création d'un vaste parc public de 13 500 m² sur le terrain des Maraîchers.

3. 1 000 arbres nouveaux plantés d'ici la fin du mandat sur toute la commune.

4. Une cantine scolaire avec plus de produits bio ou issus de l'agriculture et d'élevages locaux ou éco-responsables.

5. Mise en place d'un centre de surveillance mutualisé à l'échelle métropolitaine pour contrôler les caméras en direct et des patrouilles de police municipale jusqu'à 22h pour lutter efficacement contre les incivilités et les cambriolages.

6. Extension du temps de gratuité de stationnement dans le centre-ville et la création d'une carte de fidélité à l'échelle de la commune pour mieux accompagner nos commerçants.

7. Lancement d'un nouvel office municipal des seniors, guichet unique d'information et d'activités pour nos aînés et leurs familles.

8. Application d'un plan de sécurisation des écoles, lieux publics, trottoirs et une plus grande accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

9. Une salle de spectacle l'Atrium nouvelle génération et une politique culturelle renouvelée pour des animations plus nombreuses, ouvertes à tous et de qualité.

10. Un nouveau pôle sportif multi-activités intégrant une salle des fêtes.

POUR ÊTRE TENU INFORMÉ DE NOTRE ACTUALITÉ ET DE NOS ÉVÈNEMENTS

REJOINDRE NOTRE COMITÉ DE SOUTIEN OU TOUT SIMPLEMENT POUR NOUS CONTACTER :

julienranc2020.fr

contact@julienranc2020.fr

07 83 89 81 27

Notre liste a fait le choix de confier l'impression de ce document à une entreprise adaptée composée de 140 salariés dont 120 en situation de handicap. Cette société française dispose des certifications PEFC™ et FSC®, ainsi que de la marque « Imprim'vert », qui garantissent l'utilisation de papiers issus de forêts éco-gérées et la non utilisation de produits néfastes pour l'environnement.

Liste soutenue par :



LA RÉPUBLIQUE
En Marche ! agir



Suivez notre actualité
sur les réseaux sociaux

